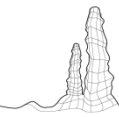


RAPPORT D'ACTIVITE 2019



L'association IFREEMIS, dans cette phase de préfiguration d'un centre de ressources sur la connaissance, la valorisation et la promotion des milieux souterrains, s'est donnée pour objectifs (cf. statuts de l'association) de :

- mobiliser les partenaires nécessaires à la constitution de la plateforme et de s'inscrire dans les réseaux d'acteurs concernés,
- organiser la concertation entre les adhérents sur les orientations du projet et sur son programme d'action,
- mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des opérations envisagées,
- définir et lancer un certain nombre d'actions de préfiguration, soit en direct, soit en lien avec l'un de ses membres,
- préciser le modèle économique et le statut juridique du portage du projet à l'issue de la phase de préfiguration.

L'année 2019 – 1^{ère} année pleine de fonctionnement de l'association – constitue une étape importante dans la constitution, le jalonnement et la mise en œuvre opérationnelle du projet, avec un certain nombre d'objectifs d'ores et déjà atteints.

I. ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET TRIENNAL D'ACTIVITE

1^{ère} étape décisive a été franchie au cours de l'année 2019 : celle de l'approbation d'un projet triennal d'activité.

Ce document directeur s'apparente à une véritable feuille de route pour la construction et la conduite du projet IFREEMIS. En constituant un cadre à la fois pour la concertation entre les organismes membres de la plateforme et pour les actions de préfiguration envisagées, il permet une appropriation collective des enjeux, une mobilisation autour d'une ambition communément définie. Il impulse un travail collégial de construction des actions de préfiguration aux sein des commissions thématiques de l'association. Il constitue le socle du projet et un support de sensibilisation et de mobilisation des partenaires.

Son élaboration a donné lieu à un important travail de concertation entre l'automne 2018 et le printemps 2019. Son approbation à l'unanimité lors de l'assemblée générale annuelle organisée le 5 avril 2019, concrétise et valide la démarche participative conduite.

Il définit, pour la période 2019 -2021, 7 axes directeurs (mobilisation des acteurs de la recherche, expérimentation de l'offre d'accueil, définition d'une méthodologie de documentation et d'évaluation des enjeux des cavités, meilleure prise en compte des milieux souterrains dans les politiques de protection de la nature, valorisation des savoir-faire au sein d'une plateforme d'expertise, mise en relation des besoins et de l'offre de formation, poursuite des démarches de structuration de la plateforme)

L'approfondissement et la mise en œuvre simultanés de ces 7 axes directeurs ne facilitent certes pas le pilotage et le suivi du projet. Il illustre néanmoins bien le souhait initial de travailler les articulations entre connaissances scientifiques, préservation des milieux, valorisation, formation. Il cherche à faire en sorte que chacune de ses dimensions viennent, de par les réflexions conduites, nourrir celles menées dans les autres domaines. Par ailleurs, il permet de bien mettre « autour de la table » l'ensemble des acteurs intéressés par la démarche. Cette démarche, s'inscrivant dans la logique d'émergence d'une filière autour des milieux souterrains, a particulièrement retenu l'attention du programme Leader (cf. III).

Sitôt le projet triennal adopté, la direction de projets assurée par le SMERGC et les membres des commissions thématiques n'ont eu de cesse de travailler à leur mise en œuvre opérationnelle dans les meilleurs délais, comme en témoigne les différentes propositions venant à être débattues ensuite, dans le courant de l'année, en conseil d'administration.

II. PREPARATION ET LANCEMENT OPERATIONNEL DES ACTIONS DE PREFIGURATION DANS LES DIFFERENTS CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

☐ MOBILISER LES ACTEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PREFIGURER LA CREATION D'UN HOTEL A PROJETS

Cet axe de travail a été principalement travaillé dans le cadre de la commission thématique « enseignement supérieur & recherche scientifique ». Il se décline en 3 directions :

➤ l'organisation d'un temps d'échange annuel entre les différents laboratoires et organismes de recherche concernés par l'étude des milieux souterrains,

Envisagé initialement à l'automne 2019, sa mise en place a été différée au mois de juin 2020 pour des raisons logistiques. La formule initiale a également évolué vers l'organisation sur 3 jours (du 3 au 5 juin), d'une résidence scientifique interdisciplinaire (à Mirabel, domaine du Pradel).

Il s'agit de convier les membres de la communauté scientifique travaillant sur le monde souterrain, à venir présenter leurs problématiques de recherche respectives, les verrous auxquels ils se heurtent et à se concerter sur les pistes de travail interdisciplinaires susceptibles d'être empruntées afin de pouvoir les lever.

Il s'agit également d'engager l'élaboration d'un livre blanc présentant l'état actuel de la connaissance, constituant un « porter à connaissance » des travaux et développements méthodologiques et une base de travail aux résidences annuelles ultérieures. 4 ateliers thématiques ont ainsi été définis afin de pouvoir être abordés lors de 2 journées d'échanges, la 3^{ème} étant dédiée à des visites de terrain également conçues autour des thèmes retenus.

Un appel à participation a été ainsi lancé début décembre à une cinquantaine de structures de recherche en France. Les Universités de Savoie Mont Blanc (EDYTEM) et de Grenoble Alpes (CERMOSEM) ainsi que le CDS 07 se sont notamment impliqués sur le projet.

➤ **l'expérimentation sur le territoire ardéchois d'une offre d'accueil à l'attention des organismes de formation et de recherche,**

Cette action s'inscrit dans le double objectif, d'une part de donner corps au concept d'hôtel à projets dans sa dimension d'accueil d'étudiants ou de chercheurs sur le territoire et d'autre part de valoriser les ressources naturelles, patrimoniales et les expertises qui y sont présentes, en développant les liens entre les gestionnaires de sites et les établissements de formation et de recherche.

Elle consiste à mettre en place une offre d'accueil à destination des organismes de formation et de recherche qui seraient intéressés par l'organisation de modules ou de séjours de terrain, en Ardèche. Une petite étude de marché réalisée par des élèves ingénieurs de l'école des mines en 2018 avait permis de vérifier l'intérêt de cette proposition - a fortiori si elle s'adressait, au-delà des milieux souterrains, aux différents champs disciplinaires des géosciences.

L'année 2019 a été consacrée à la faisabilité de l'action, d'une part grâce à l'accueil d'un stage de 4 mois d'une étudiante en licence professionnelle « promoteur du patrimoine » du CERMOSEM qui a permis de mobiliser les gestionnaires de la trentaine de sites d'intérêt scientifique ou pédagogiques identifiés et d'autre part en construisant le plan d'affaires prévisionnel, creusant les conditions juridiques de mise en œuvre, recherchant les partenariats et financements nécessaires au lancement de l'opération.

Le conseil d'administration, en réunion du 28 novembre a ainsi pu acter le lancement d'une expérimentation sur 2 ans (2020 -2021), dans la cadre notamment d'un partenariat avec l'ADT, d'une adhésion à la Chambre des Associations qui dispose d'une immatriculation tourisme et avec le soutien financier de l'Union Européenne (programme Leader) et du Département de l'Ardèche.

➤ **la préfiguration d'un hôtel à projets.**

Ce 3^{ème} volet est piloté directement par le SMERGC mais en associant l'association IFREEMIS. Ainsi la commission enseignement supérieur recherche a été mobilisée sur la définition du projet et les représentants de l'association ont participé au comité de pilotage de l'étude de faisabilité qui s'est réuni à 2 reprises en 2019.

Une étude de faisabilité, confiée au Cabinet Katalyse, a donc démarré en juin 2019 avec une 1^{ère} phase restituée en fin d'année portant sur l'approfondissement de l'analyse préalable des besoins, le positionnement de l'offre sur le marché considéré et les hypothèses de localisation de l'équipement.

□ **MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES MILIEUX SOUTERRAINS**

DANS LES POLITIQUES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cet axe de travail a été travaillé dans le cadre de la commission « milieux souterrains et espaces naturels protégés » dans laquelle se sont notamment investis Réserves Naturelles de France, l'Université de Savoie Mont Blanc (EDYTEM), le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes et le Comité Départemental de Spéléologie. 2 actions ont plus particulièrement mobilisé les participants :

➤ **La rédaction et la mobilisation autour d'un projet de résolution soumis au vote des membres de l'UICN à l'occasion du prochain congrès mondial de la nature (Marseille 2020)**

L'organisation à Marseille du 11 au 19 juin 2020 du prochain Congrès Mondial de la Nature de l'UICN constitue une formidable opportunité de mettre en exergue la nécessité de mieux prendre en compte les milieux souterrains dans les politiques de protection de la nature, sujet sur lequel l'UICN en 70 ans d'existence, ne s'est jusqu'à présent jamais véritablement penchée – à l'exception d'une motion il y a 4 ans sur la préservation de la biodiversité des milieux karstiques au regard des activités d'extraction.

Tout au long de cette année, un important travail a été conduit en termes de concertation sur le contenu de la motion, sa rédaction, sa traduction, l'argumentation quant à son opportunité et de mobilisation des réseaux internationaux susceptibles de la défendre. Cela a permis à Réserves Naturelles de France – en tant qu'adhérent de l'UICN – dans un 1^{er} temps de la déposer, puis de la défendre dans la phase de sélection vis-à-vis du Secrétariat général de l'UICN. Décision a finalement été prise par l'UICN de la fusionner avec 2 autres projets de motion relatifs à la protection des géo-patrimoines, tout en conservant l'essentiel de son contenu.

Afin de poursuivre le travail de sensibilisation et de mobilisation, il est également envisagé, avec l'appui du Conservatoire du Littoral, d'organiser à cette occasion, une table ronde internationale. La préparation de manifestation a également fait l'objet d'un travail au sein de l'association.

Par contre, compte tenu de l'incertitude quant à l'obtention des financements sollicités et d'une mobilisation insuffisante au sein de la commission, l'organisation d'un colloque international en Ardèche en amont du congrès mondial de la nature a été abandonnée en cours d'année.

➤ **Le lancement du projet d'élaboration d'une méthodologie de caractérisation des cavités et d'évaluation de leurs enjeux, qui puisse être commune aux différents gestionnaires d'espaces naturels.**

Initié il y a quelques années par 5 structures adhérentes d'IFREEMIS (CENRA, SGGA, CP Orgnac, CDS07, EDYTEM), il est prévu que ce projet soit repris dans le cadre d'IFREEMIS afin de pouvoir être validé scientifiquement, expérimenté à une échelle territoriale plus large que les environnements karstiques de l'Ardèche méridionale puis retenu comme un outil méthodologique commun à l'ensemble des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels protégés. L'objectif à terme est la construction d'un observatoire des milieux souterrains.

L'année 2019 a été mise à profit pour finaliser un document de synthèse permettant de présenter les travaux effectués les années précédentes, pour sensibiliser les différents réseaux nationaux de gestionnaires et proposer la démarche à des partenaires institutionnels (services de la Région et de l'Etat notamment). Elle a également été employée à la recherche des financements susceptibles de passer à la phase opérationnelle, à la concertation sur les phases opérationnelles du projet et à la constitution du comité d'experts en charge de sa validation.

Le projet devrait pouvoir ainsi être enclenché au cours du 1^{er} semestre 2020.

□ **CONSTITUER LA PLATEFORME D'EXPERTISE**

La valorisation des expertises et savoir-faire des structures membres d'IFREEMIS au sein d'une offre formalisée d'accompagnement de porteurs de projets de protection ou de mise en valeur des milieux et patrimoines souterrains et karstiques constitue l'une des orientations du projet triennal dont la mise en œuvre a été confiée à la commission tourisme – expertise.

Faute de temps d'animation suffisant disponible au sein de l'association et compte tenu de la maturation lente des projets susceptibles de traduire cet objectif dans le cadre de missions opérationnelles, cet axe de travail a été relativement peu travaillé collectivement, la commission ne s'étant réunie qu'une seule fois.

Toutefois, 6 avancées - de natures diverses - sont à souligner, permettant de concrétiser pleinement cette ambition en 2020 :

- **Un travail préparatoire** avec la formalisation au sein de la commission de quelques principes de fonctionnement de la plateforme, qui, une fois retravaillés, seront soumis à débat au sein de l'association,
- **La validation d'une grille d'identification des expertises mobilisables** et le lancement d'une enquête interne auprès des adhérents afin de la renseigner.
- **L'élaboration d'une fiche de poste et le lancement du recrutement d'un chargé de projets** dont la mission principale sera la constitution de la plateforme, le suivi des projets, la coordination des expertises mobilisées, l'organisation d'une veille quant aux besoins d'accompagnement qui seraient exprimés. Le recrutement devrait pouvoir être effectif au cours du 1^{er} trimestre 2020.

- **L'élaboration, dans le cadre d'un partenariat entre le SMERGC, Tétraktys et IFREEMIS, d'un projet triennal de coopération décentralisée avec la Province de Khammouane (Laos)** et les multiples aller-retour avec l'Agence Française de Développement aboutissant à l'accord donné en fin d'année quant à son financement et permettant ainsi à IFREEMIS de recruter et de mettre en place la plateforme.
- **La poursuite**, sous l'égide du SMERGC, mais dans le cadre d'une coordination IFREEMIS, **de la mission d'accompagnement de la commune de Saint Remèze**, dans l'élaboration d'un nouveau projet de valorisation et de redynamisation touristiques du site de la Madeleine (grotte & belvédère).
- **L'accompagnement d'une formation à la métrologie souterraine** organisée par le CNRS (réseau de métiers MSK), intervention étroitement corrélée avec le CDS07

□ METTRE EN RELATION LES BESOINS ET L'OFFRE DE FORMATION

Trois objectifs ont été principalement travaillés entre les différents participants à cette commission : les Universités de Grenoble-Alpes et de Savoie Mont Blanc, le CREPS Auvergne Rhône-Alpes, le CDS 07, le SNPSC, l'école des mines d'Alès et l'ANECAT :

- **L'élaboration d'un catalogue de l'offre de formation** actuellement dispensée par les organismes de formation membres d'IFREEMIS susceptible d'intéresser les acteurs des milieux souterrains. Ce catalogue sera mis en ligne au sein du site Internet de l'association
- **La construction d'un module de formation de 2 niveaux sur les techniques de progression sur corde** dans le cadre d'un partenariat entre la FFS / CDS 07 et le CREPS Auvergne Rhône Alpes, en réponse à des besoins exprimés notamment au sein de la commission par l'ANECAT, les gestionnaires d'espaces naturels et l'école des mines d'Alès. Ce module devrait être mis en place en 2020.
- **Le lancement d'une réflexion sur la création en 2020 d'un Diplôme InterUniversitaire (DiU) sur les milieux souterrains**, dans le cadre d'un partenariat entre les Universités de Grenoble-Alpes et de Savoie Mont Blanc, cycle de formation à l'attention des gestionnaires d'espaces naturels et de grottes touristiques. Offre de formation professionnelle, il devrait être organisé autour d'un tronc commun sur le fonctionnement des milieux karstiques ainsi que de 2 spécialités, l'une sur la caractérisation, l'entretien l'aménagement des milieux, l'autre sur la médiation et la mise en valeur touristique.

III. RECHERCHER LES FINANCEMENTS NECESSAIRES AU LANCEMENT DES ACTIONS

Un important travail de concertation sur le contenu des différentes actions prévues au sein du projet triennal a donc été engagé tout au long de l'année. Toutefois, leur mise en œuvre opérationnelle reste étroitement liée à l'obtention de financements.

La mobilisation du SMERGC et de la direction de projets a donc été importante en 2019 pour essayer d'atteindre cet objectif.

➤ **La signature d'une convention-cadre triennale de partenariat entre le SMERGC et IFREEMIS.**

La 1^{ère} étape a été la rédaction d'une convention cadre de partenariat établie pour 3 ans entre le SMERGC et IFREEMIS. Cette convention, dont les modalités sont précisées par avenant de manière annuelle, permet de déterminer le cadre du soutien apporté par le SMERGC au projet et à la mise en œuvre du programme d'actions – et ce sous trois formes : un accompagnement au montage du projet avec la mobilisation à mi-temps d'un directeur de projets, une aide logistique avec la mise à disposition de locaux et un soutien financier, de 25 000 € en 2019.

Approuvée par le conseil d'administration en début d'année, cette convention a été signée le 5 avril à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

➤ **Le dépôt d'une candidature au programme Erasmus +.**

Un projet de coopération européenne a été monté associant différents partenaires de 3 pays (France, Italie, Espagne) et plus précisément 3 universités (Grenoble-Alpes, Bologna, Almeria), les 3 associations nationales de gestionnaires de cavités touristiques (ANECAT, AGTI, ACTE) et IFREEMIS, concernant le métier de guides en grottes aménagées pour le tourisme. L'objectif était de mobiliser des financements de l'Union Européenne dans le cadre du programme Erasmus +. Le montage du projet a nécessité un investissement important d'une partie de l'équipe du CERMOSEM sur le 1^{er} trimestre. Malheureusement, le projet n'a pas été sélectionné par les gestionnaires du programme au titre de l'appel à projets 2019.

➤ **La présentation d'un projet dans le cadre du programme Leader Ardèche³**

Après une 1^{ère} tentative fin 2018, une nouvelle candidature a été déposée à la fin de l'été, au titre de l'appel à projets 5.2 « émergence de modèles économiques et d'appui à l'entrepreneuriat innovant » du programme de financement européen Leader Ardèche³

L'argumentaire du projet a porté sur l'émergence d'une filière autour de la valorisation du monde souterrain et concerne les différentes actions conduites par IFREEMIS sur le territoire ardéchois (résidences scientifiques, offre d'accueil, projet méthodologie, support du poste du chargé de projet). Suite à la présentation orale lors de la journée d'audition des porteurs de projets par une partie du comité de programmation, celui-ci s'est prononcé favorablement début novembre sur le principe d'une aide de 80 000 € répartie sur un programme d'action de 2 ans (2020 – 2021).

Le dossier de demande de financement nécessitera d'être finalisé au cours du 1^{er} trimestre 2020, en conformité avec les exigences administratives des gestionnaires du programme, condition sine qua non pour enclencher la procédure de mobilisation des fonds FEADER.

➤ **La sollicitation d'une aide départementale**

Faisant suite à différentes réunions avec les services départementaux au cours du 1^{er} semestre 2019, une 1^{ère} demande de soutien a été adressée au Département de l'Ardèche au cours de l'été 2019, portant sur 3 projets portés par l'Association : l'organisation d'un colloque en juin 2020, l'expérimentation de l'offre d'accueil à l'attention des organismes de formation et de recherche et l'expérimentation dans les ENS ardéchois de la méthodologie de documentation des cavités.

Une 2^{nde} demande, plus ciblée sur l'offre d'accueil a été redéposée en fin d'année et devrait être instruite favorablement pour les années 2020 et 2021.

➤ **D'autres démarches ont été également entreprises en cours d'année**, se traduisant par un certain nombre de rendez-vous avec les services concernés, sans toutefois qu'une suite ait pu, pour l'instant, y être apportée : rencontre avec le Préfet de l'Ardèche et le Sous-Préfet d'arrondissement, rencontre avec la DDT de l'Ardèche et avec la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, rencontre avec la direction de l'environnement de la Région (suivie en janvier 2020 d'une rencontre avec le Vice-Président), courrier transmis à la Secrétaire d'Etat à la transition écologique, rencontre avec la direction de l'enseignement supérieur de la Région Auvergne Rhône Alpes.

➤ **La recherche de mécénat**, un temps envisagée, n'a pu être conduite cette année, faute de temps et de relais.

IV. CONFORTER LA MOBILISATION, LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE DU PROJET



➤ **Elargissement progressif du nombre d'adhérents & communication autour du projet**

Comptant 22 membres lors de sa création, l'association tout au long de l'année, a été rejointe progressivement par de nouveaux adhérents confortant progressivement son audience et sa présence dans les réseaux d'acteurs du monde souterrain. Si la question de l'élargissement a pu faire débat par crainte de certains de maîtriser ensuite difficilement la gouvernance de l'association et le pilotage des projets, chaque demande d'adhésion, instruite par le conseil d'administration conformément aux statuts, a reçu un avis favorable à l'unanimité. Au 31 décembre 2019, l'association comptabilise 30 adhésions validées par le conseil d'administration.

L'association, sa démarche et son projet ont par ailleurs fait l'objet de différentes présentations à l'organisation de rencontres de réseaux divers : réunion du comité technique de suivi du plan de gestion « patrimoine mondial unesco » en avril, fondation Seguin en mars, accueil de délégations italienne (mars), colombienne (septembre), tunisienne (octobre), congrès français de la nature (juin), journée RNF sur le patrimoine géologique en juillet, réseau CNRS MSK en octobre, journée technique du pôle karst Bourgogne Franche Comté en décembre ...

➤ **Création d'une identité visuelle et d'un site internet**

Lancée en 2018, l'association s'est dotée d'une identité visuelle (logo et charte graphique) en début d'année, approuvée par le conseil d'administration du 28 janvier, à la suite d'une importante concertation entre les membres de l'association et avec l'appui d'une agence de création graphique.

Lancée au cours de l'année, la création du site internet a été à plusieurs reprises différée compte tenu du temps nécessaire à la maturation des actions y étant présentées, au rassemblement des informations et à la rédaction des textes, à la création des maquettes et à la production du site.

Il devrait être mis en ligne début 2020.

➤ **Une forte collégialité interne mais qui reste à élargir**

IFREEMIS se voulant être une plateforme collaborative, l'essentiel de la concertation est donc conduit au sein de commissions thématiques de travail. Conformément aux orientations approuvées en conseil d'administration du 20 septembre 2018, 4 d'entre elles ont été mises en place :

- La commission « milieux souterrains et espaces naturels protégés » qui s'est réunie à 7 reprises au cours de l'année 2019
- La commission « formation » rassemblée à 5 reprises en 2019
- La commission « tourisme – expertise » avec une rencontre en 2019
- La commission « enseignement supérieur, recherche » avec 3 réunions, auxquelles il conviendrait d'ajouter les 2 réunions du comité de pilotage sur l'étude « hôtel à projets » et les 2 réunions sur l'offre d'accueil.

Seule la commission « relations avec les acteurs économiques n'a pas été activée.

Il s'agit donc là d'un important et indéniable travail de mobilisation et d'implication de la part des participants.

Il convient toutefois d'y apporter une nuance : en dépit de la possibilité généralisée de participer aux réunions à distance avec visioconférence ou par conférence téléphonique et d'une consultation systématique sur le choix des dates des réunions, force est de constater que les commissions mobilisent toujours les mêmes participants (4 à 5 personnes en moyenne sur chaque commission), sans commune mesure avec le nombre d'organismes adhérant à l'association.

Ainsi, compte tenu de l'ambition des projets validés par l'assemblée générale, à plusieurs reprises une alerte a été lancée à celles et ceux qui s'étaient inscrits au sein des commissions, afin qu'ils participent davantage aux temps d'échanges et consolident ainsi la mobilisation engagée et le portage des actions.

➤ **Une gouvernance à conforter**

La gouvernance de l'association repose sur un conseil d'administration de 18 membres, représentant les différents collèges d'adhérents. L'ensemble des collègues a pu être pourvu au cours du 1^{er} trimestre 2019, ce qui n'était pas encore le cas au moment de la création de l'association en 2018.

Le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année et une assemblée générale (extraordinaire et ordinaire) a été organisée au mois d'avril.

Chaque réunion a été ouverte à l'ensemble des structures membres de l'association, qu'elle siège ou non au conseil d'administration conformément aux enjeux soulignés d'appropriation par tous de la globalité de la démarche.

Compte tenu des contraintes de disponibilité et de l'éloignement géographique d'une partie des adhérents, il a été souhaité ne pas démultiplier les réunions et par conséquent de privilégier les réunions du conseil d'administration à celles du Bureau (composé initialement de 7 puis de 6 personnes). Toutefois, ces dispositions convenues au moment de la création de l'association ont fait par la suite débat, certains membres du Bureau ne se retrouvant pas dans le fonctionnement actuel.

Une réflexion devra donc être lancée pour voir comment il serait possible de procéder différemment sachant que plusieurs tentatives de réunir le Bureau se sont heurtées à l'impossibilité de concilier les agendas de ses membres.

➤ **Des moyens d'animation restant trop faiblement dotés**

L'animation des différentes instances de l'association (AG, CA, Bureau, Commissions thématiques) mais aussi la recherche des partenaires, l'administration de l'association, sa gestion comptable et financière, la recherche des financements et le montage des dossiers de subvention, le suivi et la mise en œuvre d'une partie des actions, l'élaboration des outils de communication, ... repose uniquement sur un mi-temps de directeur de projets mobilisé par le SMERGC.

Compte tenu de l'ambition et du dimensionnement du projet et en dépit de l'implication de l'intéressé, cela reste très nettement insuffisant et il conviendra de réfléchir à la meilleure manière de doter l'association d'une véritable ingénierie interne. Le recrutement d'un chargé de projets sur les volets expertise et offre d'accueil ne devrait que partiellement répondre à cet enjeu, d'autant que l'échéance annoncée pour le printemps prochain de la mission du directeur de projets soulève la question de la continuité de la démarche.

* * *

L'année 2019, 1^{ère} année pleine de fonctionnement, a donc permis à l'association d'expérimenter de manière intéressante la construction collégiale du projet et des actions projetées, et de constituer le socle nécessaire à leur mise en œuvre opérationnelle en allant chercher les moyens financiers indispensables à leur lancement.

IFREEMIS est donc en passe de franchir une nouvelle phase du projet : de la préfiguration à la réalisation des projets.

2 échéances s'avèreront dès lors cruciales au cours du 1^{er} semestre 2020 pour inscrire durablement l'association dans les ambitions du projet qui l'anime :

- **Le renouvellement de ses instances de gouvernance conformément à ses statuts, lors de la prochaine assemblée générale, faisant suite à une évolution de la représentation d'une partie de ses membres.**
- **Le renouvellement de la mission de direction et d'animation du projet, établie dans le cadre du partenariat et de l'accompagnement mis en œuvre par le SMERGC.**

Les différents échanges conduits tout au long de ces derniers mois démontrent néanmoins un intérêt porté au projet, à son ambition, à ses perspectives de développement, à l'originalité de la démarche engagée.

Reste à démontrer que collectivement nous aurons la capacité et les moyens de nous mobiliser et de convaincre autour de nous pour atteindre les objectifs fixés.